

Association LIGUE DE HANDBALL BFC

19 Rue Alain Savary

25000 BESANCON
France

Plaquette du **01/01/2025** au **31/12/2025**



- SOMMAIRE -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rapport	3
Comptes annuels	
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Comptes annuels détaillés	
Bilan actif détaillé	10
Bilan passif détaillé	12
Compte de résultat détaillé	15
Dossier de gestion	
SIG sur 3 ans	21
SIG détaillés sur 3 ans	22
Annexe comptable	
Annexe au bilan et compte de résultat	27
Liasse fiscale	
Imprimés fiscaux	43

- Rapport -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

Association LIGUE DE HANDBALL BFC
19 Rue Alain Savary

25000 BESANCON
France

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Conformément à notre lettre de mission en date du 15/01/2017, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes annuels qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 656 889 €
Chiffre d'affaires :	740 245 €
Résultat net comptable :	9 882 €

Fait à : DOLE CEDEX
Le : 20/05/2026

Gaëlle MARGAINE
Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	19 888	19 888		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	27 824		27 824	27 824
Constructions	2 342 249	2 174 652	167 598	181 807
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 620	3 958	3 662	520
Autres immobilisations corporelles	808 176	424 086	384 089	343 260
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	50 393		50 393	50 393
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 641		2 641	1 723
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	3 258 791	2 622 584	636 207	605 526
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises	635		635	
Avances et acomptes versés sur commandes	26 322		26 322	
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	854 950		854 950	762 571
Autres créances	234 493	79 323	155 170	74 439
Charges constatées d'avance	278 819		278 819	259 122
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	704 787		704 787	970 559
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	2 100 005	79 323	2 020 682	2 066 691
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	5 358 796	2 701 907	2 656 889	2 672 217
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an :				
(2) Dont à moins d'un an :				

- BILAN PASSIF -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 0,00)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	974 001	974 001
Report à nouveau	58 297	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 882	58 297
Subventions d'investissement	122 458	27 447
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 164 638	1 059 745
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	4 350	4 350
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	4 350	4 350
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	215 764	318 466
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 867	304 080
Dettes fiscales et sociales	109 740	118 412
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	361 790	344 900
Produits constatés d'avance	544 741	522 264
TOTAL DETTES (III)	1 487 901	1 608 122
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	2 656 889	2 672 217
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an	1 373 464,00	1 392 358,00
(2) Dont emprunts participatifs		

- COMPTE DE RESULTAT -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises	259		259	
Production vendue - biens	2 857		2 857	
Production vendue - services	737 129		737 129	719 255
Chiffre d'affaires net	740 245		740 245	719 255
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			172 797	157 593
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			1 100	44 725
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 460 392	1 375 969
Total des produits d'exploitation I (1)			2 374 535	2 297 542
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			774	
Variation de stock (marchandises)			-635	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			984 358	943 247
Impôts, taxes et versements assimilés			54 782	49 519
Salaires			536 065	506 435
Cotisations sociales			164 394	149 141
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements			75 582	63 301
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			1 000	
Autres charges			574 204	546 772
Total des charges d'exploitation II (2)			2 390 525	2 258 416
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-15 990	39 127
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			17 600	20 226
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

- COMPTE DE RESULTAT -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)	16 411	10 370
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	1 562	1 562
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	17 973	11 932
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	5 561	4 149
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	5 561	4 149
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	12 412	7 783
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	14 023	67 135
Produits Exceptionnels (VII)		3 001
Charges Exceptionnelles (VIII)		9 160
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-6 159
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 141	2 679
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 410 108	2 332 701
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 400 226	2 274 404
BENEFICE OU PERTE	9 882	58 297
Renvois:		
(1) dont redevances de crédit-bail mobilier		
(1) dont redevances de crédit-bail immobilier		
(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant des entités liées		

COMPTES ANNUELS DETAILLES

- BILAN ACTIF DETAILLE -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
20500000 LOGICIELS - NS / SITE INTERNET	19 888	19 888		
28050000 AMT DES LOGICIELS / SITE INTERNET	-19 888	-19 888		
Immobilisations corporelles				
Terrains	27 824	27 824		
21100000 TERRAINS	27 824	27 824		
Constructions	167 598	181 807	-14 209	-7,82
21315000 MDH PUP - NS / CONSTRUCTIONS / BATIMENTS	2 342 249	2 342 249		
28131500 AMT SIEGE MDH PUP / CONSTRUCTION / BATIMENT	-2 174 652	-2 160 442	-14 209	-0,66
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 662	520	3 142	604,46
21500000 INST. TECH-MAT & OUTILL.	7 620	4 044	3 576	88,43
28150000 AMT INSTALL TECHN, MATE	-3 958	-3 524	-434	-12,31
Autres immobilisations corporelles	384 089	343 260	40 830	11,89
21810000 INST. GAL AGENC. AMENAGNT	496 091	474 198	21 893	4,62
21820000 MAT DE TRANSPORT	109 639	73 436	36 203	49,30
21830200 MAT INFORMATIQUE	78 327	70 135	8 192	11,68
21830300 MAT AUDIO-VISUEL	760	760		
21830500 MATS ET EQUIPEMENTS SPORT	95 057	59 576	35 481	59,56
21840000 MOBILIER	28 302	28 302		
28181000 AMT INSTAL GEN AGENC AMENAG	-217 681	-170 652	-47 029	-27,56
28182000 AMT MAT DE TRANSPORT	-76 055	-73 436	-2 619	-3,57
28183200 AMT MAT INFORMATIQUE	-68 517	-65 500	-3 018	-4,61
28183300 AMT MAT AUDIO-VISUEL	-321	-67	-253	-377,31
28183500 AMT MAT SPORTIF	-49 437	-45 342	-4 095	-9,03
28184000 AMT MOBILIER	-12 076	-8 151	-3 925	-48,16
Immobilisations financières (1)				
Autres titres immobilisés	50 393	50 393		
27110500 TITRES IMMOBILISES / PARTS SOCIALES	50 393	50 393		
Autres immobilisations financières	2 641	1 723	918	53,30
27510000 DEPOTS	2 641	1 723	918	53,30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	636 207	605 526	30 681	5,07
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Marchandises	635		635	
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	635		635	
Avances et acomptes versés sur commandes	26 322		26 322	
40910000 FOURNIS. AVANC. & ACOMPT. SUR	26 322		26 322	
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	854 950	762 571	92 379	12,11

- BILAN ACTIF DETAILLE -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
411 CLIENTS	794 424	705 470	88 954	12,61
418 CLIENTS - PRODUITS NON ENCORE FACTURES	60 526	57 101	3 425	6,00
Autres créances	155 170	74 439	80 730	108,45
401 FOURNISSEURS	18 169	13 510	4 659	34,49
40971000 FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR		6 607	-6 607	-100,00
421 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	654		654	
43871000 TICKETS RESTAURANTS / IJSS	171		171	
44100000 ETAT,ETABLISSEMENTS PUBLICS	131 457	49 288	82 170	166,72
460RELT SCT SCT2502LIG520006 / RELTIENNE THOMAS	55		55	
46710500 ASSURANCE LICENCES MMA	389	462	-73	-15,90
46720100 DEBITEURS DESPOT / SPECIFIQUE N°1	57 869	58 969	-1 100	-1,87
46720200 DEBITEURS CETRE / SPECIFIQUE N°2	21 454	21 454		
46723500 FRAIS DELEGUES N1 MASCULINE	486	237	249	105,01
46723620 PEREQUATION ARBITRAGE SENIORS N+1	2 210		2 210	
46723670 PEREQUATION ARBITRAGE BRASSAGE/LISSAGE N+1	1 080	423	657	155,51
46870000 AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	500	3 913	-3 413	-87,22
49600000 DEPRECIATION CPTe DEB. CETRE	-21 454	-21 454		
49610000 DEPRECIATION CPTe DEB. DESPOT	-57 869	-58 969	1 100	1,87
Charges constatées d'avance	278 819	259 122	19 697	7,60
48610000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	278 819	259 122	19 697	7,60
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	704 787	970 559	-265 771	-27,38
51100000 VIREMENTS EN TRANSIT		1 258	-1 258	-100,00
51140000 Effets à l'escompte	1 250		1 250	
51201000 CAISSE EPARGNE - CPTe COURANT	67	42	25	60,07
51201001 CE AUTRES /LIVRET/FIF	6 400	6 264	135	2,16
51201002 CE AUTRES /LIVRET/WEB	4 190	4 116	74	1,80
51201003 CAISSE EPARGNE AUTRES /LIVRET/	31 660	30 180	1 480	4,90
51206000 CREDIT MUTUEL - CPTe COURANT	143 316	425 687	-282 371	-66,33
51206001 CREDIT MUTUEL AUTRES/LIVRET/P	204 061	200 766	3 296	1,64
51206002 CREDIT MUTUEL AUTRES/LIVRET/P	103 467	100 000	3 467	3,47
51206003 CREDIT MUTUEL AUTRES/LIVRET/P	206 935	200 000	6 935	3,47
51880000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 145	2 146	999	46,55
53110000 CAISSE 1	263	84	178	212,10
53120000 CAISSE 2	33	15	18	117,88
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	2 020 682	2 066 691	-46 009	-2,23
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 656 889	2 672 217	-15 328	-0,57

- BILAN PASSIF DETAILLE -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
CAPITAUX PROPRES				
Autres réserves	974 001	974 001		
10680000 RESERVES POUR PROJETS	974 001	974 001		
Report à nouveau	58 297		58 297	
11000000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDITEUR)	58 297		58 297	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 882	58 297	-48 415	-83,05
Subventions d'investissement	122 458	27 447	95 011	346,17
13120000 SUBV. EQUIP. REGION	132 937	31 801	101 136	318,03
13124000 SUBVENTION AUTO-LAVEUSE ROYAL	2 503		2 503	
13920000 SUBV. EQUIP. REGION INSCRITE AU RTAT	-12 982	-4 354	-8 628	-198,16
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 164 638	1 059 745	104 893	9,90
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	4 350	4 350		
15180000 AUTRES PROV POUR RISQUES	4 350	4 350		
TOTAL PROVISIONS (II)	4 350	4 350		
DETTES (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	215 764	318 466	-102 702	-32,25
16411000 PRET CIAL / EMPRUNT N°1	57 012	86 787	-29 774	-34,31
16412000 PRET BNP / EMPRUNT N°2	40 860	81 064	-40 203	-49,59
16413100 PRET BP N°8700053 / EMPRUNT N°4	100 981	113 542	-12 562	-11,06
16420000 EMPRUNTS CE N°178739E PC CMO / EMPRUNT N°5	16 911	37 074	-20 163	-54,39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 867	304 080	-48 213	-15,86
401 FOURNISSEURS	168 804	252 692	-83 888	-33,20
408 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	87 063	51 388	35 675	69,42
Dettes fiscales et sociales	109 740	118 412	-8 672	-7,32
421 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES		3 156	-3 156	-100,00
42820000 DETTES PROV POUR CP	39 115	37 420	1 695	4,53
42860000 PERSONNEL - AUTRES CH A PAYER		2 400	-2 400	-100,00
43110000 U.R.S.S.A.F.	18 974	18 248	726	3,98
43730000 CAISSES DE RETRAITE	12 647	11 132	1 515	13,61
43730600 PREVOYANCE	3 354	2 934	420	14,32
43732200 MUTUELLE SMI	1 212	1 367	-155	-11,34
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	14 962	14 257	706	4,95
43860000 ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CHARGES A PAYER		968	-968	-100,00
44211000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 256	1 389	-132	-9,53
44450000 ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETE	4 141	2 679	1 462	54,57
44711000 TAXE SUR LES SALAIRES	12 533	20 647	-8 114	-39,30

- BILAN PASSIF DETAILLE -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
44735000 AFDAS - COTISATIONS	1 545	1 816	-270	-14,89
Autres dettes	361 790	344 900	16 889	4,90
411 CLIENTS	9 609	3 165	6 444	203,62
41970000 CLT - AAE - S	9 714	45	9 669	21 486,02
46000000 THERY LIAM		4 418	-4 418	-100,00
460ANDRE SCT SCT2501LIG520012 / ANDRE HUGO	71		71	
460AUDYC PEREQ ARBIT JEUNES - 3 AUDY CHARLENE	108		108	
460BENSE A.N.	60		60	
460BERCO BERCOT CLEMENCE	190		190	
460BERNA REJET VIRT 801789 - 000001 REJ	105		105	
460BOESC BOESCH BRUNO	77		77	
460BOISF BOIS FREDERIC	75		75	
460BONEM PEREQ ARBIT JEUNES - 3 BON EMILIE	44		44	
460BOUKR PEREQ ARBIT ADULTE - 4 BOUKRAIEM MOHAMED AMINE	194		194	
460BOUTH PEREQ ARBIT ADULTE - 4 BOUTHERIN CHRISTOPHE	63		63	
460BROSS SCT SCT2512LIG520004 / BROSSE SYLVAIN	74		74	
460BRUSS SCT SCT2502LIG520006 / BRUSSIEM EMILIE	170		170	
460CANTI PEREQ ARBIT JEUNES - 3 CANTIN MANUEL	46		46	
460CHIES PEREQ ARBIT JEUNES - 3 CHIESA LUCIE	28		28	
460CLERC CLERC FLORENT	135		135	
460CLERG PEREQ ARBIT JEUNES - 3 CLERGET AURELIE	28		28	
460COJAN PEREQ ARBIT JEUNES - 3 COJAN JULIA	28		28	
460COMBE SCT SCT2502LIG520006 / COMBEAU LOIC	90		90	
460COMIT COMITE DE LA NIEVRE	136		136	
460CORBE CORBEL VIRGINIE	16		16	
460COURT SCT SCT2502LIG520011 / COURTOUX LEO	180		180	
460DELER DELERCE STEPHANE	53		53	
460DEMOU DEMOUGE JOELLE HAND'COACH	533		533	
460DODAN SCT SCT2502LIG520006 / DODANE MATTHIEU	41		41	
460DROZG REJET VIRT 801789 - 000001 REJ	53		53	
460ELGHO PEREQ ARBIT JEUNES - 3 GHOUL MOHAMED	28		28	
460GIGOT SCT SCT2501LIG520012 / GIGOT GERALD	64		64	
460GIRAR SCT SCT2501LIG520012 /	61		61	
460GUERI GUERIN PASCAL	71		71	
460GUILL SCT SCT2502LIG520011 / GUILLAUME MATHEO	96		96	
460GUINE PEREQ ARBIT JEUNES - 3 GUINET NICOLAS	28		28	
460HUBER PEREQ ARBIT ADULTE - 4 HUBERT DORIAN	40		40	
460HUGOT SCT SCT2501LIG520005 / HUGOT MAXIME	71		71	
460KOLON KOLONIC GABOR	75		75	
460LAARA PEREQ ARBIT ADULTE - 4 LAARABI WALID	64		64	
460LANIC SCT SCT2504LIG520010 / LANICOS FABRICE	265		265	
460LEONA LEONARD ROBERT	52		52	

- BILAN PASSIF DETAILLE -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
460LIOTV LIOT VINCENT	13		13	
460MANGI SCT SCT2512LIG520010 / MANGIN Pierre	76		76	
460MASSO MASSON JEREMY	108		108	
460MENAG MENAGER BRUNO	96		96	
460MEYER MEYER JEAN LUC	72		72	
460MICHA MICHAUD GAEL	23		23	
460MOYSE PEREQ ARBIT JEUNES - 3 MOYSE VIRGIL	91		91	
460NAKAA SCT SCT2506LIG520004 / NAKAA ALI	78		78	
460NORRO PEREQ ARBIT JEUNES - 3 NORROY ROMARIC	47		47	
460REDER SCT SCT2502LIG520006 / REDER CORENTIN	226		226	
460REVER SCT SCT2502LIG520006 / REVERCHON LEOPOLD	102		102	
460ROUSS ROUSSENQUE SANDRINE	152		152	
460SCHMI SCT SCT2501LIG520005 / SCHMITT HUGO	68		68	
460STUNA STUNAUULT CYRIL	16		16	
460VAUCH VAUCHEZ PIERRE	5		5	
460VERNE SCT SCT2507LIG520002 / VERNEREY MANON	78		78	
460VOLTA VOLTAT VINCENT	77		77	
46710700 LIG52FC-25092246-SEGOND FANNY	6		6	
46780100 FONDS D'AIDE AUX ATHLETES DE HNV	49 011	50 448	-1 437	-2,85
46780200 FONDS D'AIDE AUX CLUBS	49 857	49 857		
46780300 FONDS D'AIDE AUX COMITES	238 283	235 554	2 729	1,16
46830100 DEPLT & INDEMNITE ARBITRE LIDL STAR	317	1 263	-946	-74,88
46860000 CHARGES A PAYER	150	150		
Produits constatés d'avance	544 741	522 264	22 477	4,30
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	544 741	522 264	22 477	4,30
TOTAL DETTES (III)	1 487 901	1 608 122	-120 221	-7,48
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	2 656 889	2 672 217	-15 328	-0,57

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	259		259	
70710000 VENTE MARCHANDISES STOCKEES	259		259	
Production vendue - biens	2 857		2 857	
70110000 VENTES PRODUITS FINIS	2 857		2 857	
Production vendue - services	737 129	719 255	17 874	2,49
70610000 FORMATIONS - PEDAGOGIQUE	559 739	580 740	-21 000	-3,62
70618000 FORMATIONS - FRAIS ANNEXES	35 741	41 435	-5 694	-13,74
70620100 ESP BUVETTES MATCH DU 08/03/25	6 716		6 716	
70620300 PRESTA DIVERSES / DROITS MKTG DIVERS	1 800	1 800		
70620352 EM / ECHANGE DE MARCHANDISES	19 680	19 680		
70621100 PRESTA BILLETTERIE DIVERSE		459	-459	-100,00
70831000 REFACTURATIONS DIVERSES (MDH, ETC..)	79 262	44 132	35 130	79,60
70840000 MAD DE PERSONNEL	34 191	31 009	3 181	10,26
Chiffre d'affaires net	740 245	719 255	20 990	2,92
Subventions d'exploitation	172 797	157 593	15 204	9,65
74010000 SUBVENTIONS - ETAT	29 927	40 093	-10 166	-25,36
74020000 SUBVENTIONS - REGIONS	110 445	99 000	11 445	11,56
74031000 SUBVENTIONS - DEPARTEMENTS		2 500	-2 500	-100,00
74110000 SUBVENTIONS - AIDE A L'EMPLOI	23 797	16 000	7 797	48,73
74710100 SUBV D'INVESTISSEMENT	8 628		8 628	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 100	44 725	-43 625	-97,54
78150000 REPRIS.S/PROVIS.RISQUES & CHARGES	1 100	1 200	-100	-8,33
79100000 TRANSF DE CHARGES D'EXPLOIT.		43 525	-43 525	-100,00
Autres produits	1 460 392	1 375 969	84 423	6,14
75412000 ABANDONS DE FRAIS BENEVOLES	8 878	8 484	394	4,65
75420000 MECENATS	10 200	5 770	4 430	76,78
75610000 CONTRIBUTIONS FFH RECUES	144 533	148 832	-4 300	-2,89
75611000 COTISATIONS	25 760	25 300	460	1,82
75621100 AFFILIATIONS NOUVEAUX CLUBS	19 712	19 360	352	1,82
75630000 ENGAGEMENTS	100 819	101 697	-878	-0,86
75640000 MUTATIONS	81 301	75 184	6 118	8,14
75650000 LICENCES - PARTICIPATIONMDH	120 722	120 305	417	0,35
75660000 LICENCES - PARTICI. TERRITOIRES / QP FEDERALE	334 192	315 812	18 380	5,82
75660100 LICENCES - PARTICI. TERRITOIRES / QP LIGUE	432 684	414 359	18 325	4,42
75820000 AMENDES SPORTIVES -DISCIPLINES	42 680	32 108	10 573	32,93
75824000 AUTRES AMENDES	4 772	4 604	168	3,65
75840000 AUTRES PDS ACTIVITE -DROITS,.	28 715	3 262	25 453	780,33
75850000 PARTICI. FAMILLES POLE ESPOIR	72 400	68 600	3 800	5,54
75851000 PARTICI. ATHLETES SUR STAGE	31 448	30 150	1 298	4,31
75890000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	1 576	2 142	-567	-26,44

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
Total des produits d'exploitation I (1)	2 374 535	2 297 542	76 992	3,35
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	774		774	
60710000 ACHATS DE MARCHANDISES	774		774	
Variation de stock (marchandises)	-635		-635	
60370000 VAR. STOCKS DE MARCHANDISES	-635		-635	
Autres achats et charges externes (1)	984 358	943 247	41 111	4,36
60410000 ACH. DETUDES ET PRESTATIONS	75 797	82 630	-6 833	-8,27
60410500 PREST EVENTS (SECU, ACCUEIL,	1 682	1 956	-274	-14,02
60420200 SUIVI MEDICAL	11 827	10 719	1 109	10,34
60420300 COACHING & ACCOMPNT SPORTIF	25 464	15 043	10 420	69,27
60610000 CARBURANT/FOUR. NON STOCKABLES	17 746	19 099	-1 353	-7,09
60611000 SCUC EAU CHAUDE P 5,5%	1 645	1 709	-64	-3,74
60612000 SCUC CHAUFFAGE P 5,5%	20 880	13 091	7 789	59,49
60613000 GAZ EUROPE ELECTRICITE P 20%	17 477	21 017	-3 541	-16,85
60620000 ACHATS EQUIPEMENTS SPORTIFS	55 592	57 030	-1 439	-2,52
60630000 FOURN. ENTRETIEN ET PETITS EQU	7 495	7 973	-477	-5,99
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 861	1 469	392	26,66
60641000 FOURNITURES DE BUREAU	588	8 041	-7 453	-92,69
60650000 MATERIEL PEDAGOGIQUE	14 831	15 607	-777	-4,98
60681000 PRODUITS PHARMACEUTIQUE - EDF	1 167	1 254	-87	-6,92
61320300 LOC. DE SALLES (REUNION)	2 943	742	2 201	296,65
61320400 LOC. SALLE DE SPORTS	1 638	3 617	-1 980	-54,73
61350000 LOCATION DE MOBILIERS	1 680	2 821	-1 141	-40,44
61350200 LOC VEHICULES (CARS, VOITURES)	17 266	18 195	-929	-5,10
61351100 LOCATION STANDARD TELEPHONIQUE	3 685	3 225	461	14,29
61351400 LOC. PHOTOCOPIEURS	5 868	6 007	-139	-2,32
61351500 LOC. MAT AUDIO-VISUEL	56 477	39 722	16 755	42,18
61352000 LOCATION LOGICIELS	15 654	10 313	5 340	51,78
61355000 LOC HEBERGEMENT SITE INTERNET	885	601	285	47,41
61410000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	3 193	2 932	261	8,91
61520000 ENTR. ET REPARATIONS SUR BIEN	8 465	9 167	-702	-7,66
61521100 MDH ENTRET LOCAUX MAISON DU HB	3 540	3 931	-391	-9,95
61550100 ENTRETIEN & REPARATION VEHIC	6 040	10 197	-4 157	-40,77
61550200 ENTRET & REPARAT MAT. INFORMA	262		262	
61550400 ENTRETIEN & REPARAT PHOTOCOP	2 677	2 333	344	14,73
61560000 MAINTENANCE SUR BIENS IMMOBILIERS	7 512	7 707	-195	-2,53
61560100 MAINT. LOGICIELS - NON SO	1 458	2 520	-1 062	-42,15
61610100 ASSURANCE LOCAUX	4 114	3 646	468	12,83
61610200 ASSURANCE VEHICULES	5 970	4 919	1 051	21,36
61810000 DOCUMENTATION GENERALE & TEC	408	819	-411	-50,18

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE	126 478	114 248	12 230	10,70
62140000 PERSONNEL DETACHE		12 133	-12 133	-100,00
62141000 PERSONNEL MAD	129 772	110 723	19 048	17,20
62200000 HONO. FINANCE (CAC ; COMPTA ;	22 862	22 657	205	0,90
62260000 HONO. DE FORMATION // IFFE	1 300	750	550	73,33
62311000 SUPPORTS DE COMMUNICATION	4 924	10 686	-5 762	-53,92
62340000 CADEAUX	18 338	18 397	-59	-0,32
62361000 IMPRIMES, PUBLI, CATALOGUES	2 417	1 469	948	64,55
62380000 DONS DIVERS	300		300	
62410500 ABANDON DES FRAIS KMS	8 878	8 484	394	4,65
62510000 VOYAGES (AVION-TRAIN-BUS-METRO-TAXIS)	77 504	77 360	144	0,19
62511500 CARTE D'ABONNEMENT / PEAGES	10 177	15 177	-5 000	-32,95
62520000 HEBERGEMENT ET RESTAURATION	143 599	126 601	16 998	13,43
62530000 HEB. & RESTAURATION (ACTIVITES ANNEXES SUR STAGES, PPF)	6 219	3 851	2 368	61,48
62611000 AFFRANCHISSEMENT	355	334	21	6,36
62613100 TELEPHONE - LIGNES FIXES	4 401	4 246	156	3,67
62613200 TEL - PORTABLES	4 401	4 589	-187	-4,08
62780100 FRAIS BANCAIRES / FRAIS ANCV	3 557	3 245	313	9,64
62812000 COTISATIONS	676	824	-148	-17,94
62820000 FORMATIONS	10 475	14 102	-3 627	-25,72
62821000 FORMATIONS FRAIS ANNEXES	3 939	3 319	620	18,69
Impôts, taxes et versements assimilés	54 782	49 519	5 263	10,63
63110000 TAXE SUR LES SALAIRES	23 760	20 647	3 113	15,08
63330000 PART EMPLOYEURS FORM CONTINUE	4 417	4 375	42	0,95
63511000 CFE, CVAE	2 220	2 170	50	2,30
63512600 TAXES FONCIERES	24 385	22 327	2 058	9,22
Salaires	536 065	506 435	29 630	5,85
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	532 201	483 526	48 675	10,07
64120000 CONGÉS PAYÉS	1 695	7 744	-6 049	-78,11
64132000 PRIMES DE PERSONNEL	1 080	15 166	-14 086	-92,88
64141000 INDEMNITE LICENCIEMENT / RC	1 090		1 090	
Cotisations sociales	164 394	149 141	15 253	10,23
64510000 U.R.S.S.A.F	115 089	100 783	14 307	14,20
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	13 984	11 703	2 282	19,50
64530200 COTISATIONS RETRAITES AGIRC/AR	26 254	23 346	2 909	12,46
64540000 CHARGES PATRONALES À PAYER		968	-968	-100,00
64580000 VAR. CHARGES S/CP	706	3 366	-2 661	-79,04
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 960	2 176	-216	-9,93
64820000 CHEQUES VACANCES	6 400	6 800	-400	-5,88
DOTATION D'EXPLOITATION				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements	75 582	63 301	12 281	19,40

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
68112000 AMT IMMOBILISATIONS CORPORELLE	75 582	63 301	12 281	19,40
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1 000		1 000	
65710000 AIDES ACCORDEES ET SUBVENTIONS	1 000		1 000	
Autres charges	574 204	546 772	27 432	5,02
65410000 PERTES SUR CRÉANCES DE L'EXERCICE	325	3 498	-3 173	-90,71
65810000 AIDES AUX PROJETS -CLUBS, COMITES, ETC.	20 555	22 825	-2 270	-9,95
65820000 REVERSION AIDE JOUEURS LISTES	13 672	5 550	8 122	146,34
65821000 AFFILIATIONS ET REAFFILIATION	19 712	19 360	352	1,82
65830000 ENGAGEMENTS COMPETITIONS	4 029	3 927	102	2,60
65840000 DROITS DE MUTATIONVERSES	55 728	52 056	3 672	7,05
65855000 LICENCES -PARTICI. MDH	121 227	120 579	648	0,54
65856000 LICENCES -PARTICI. TERRITOIRES	338 521	318 885	19 636	6,16
65890000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	436	92	344	375,31
Total des charges d'exploitation II (2)	2 390 525	2 258 416	132 109	5,85
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-15 990	39 127	-55 117	-140,87
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	17 600	20 226	-2 625	-12,98
73100000 TAXE D'APPRENTISSAGE		20 226	-20 226	-100,00
75511000 CONTRIBUTION FINANCIERE (TAXE APPRENTISSAGE)	17 600		17 600	
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (2)	16 411	10 370	6 042	58,26
76100000 PRODUITS DES PARTICIPATIONS	16 411	10 370	6 042	58,26
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	1 562	1 562		
76410000 REVENUS DES V.M.P	1 562	1 562		
Total des produits financiers (V)	17 973	11 932	6 042	50,64
Charges Financières				
Intérêts et charges assimilées (3)	5 561	4 149	1 412	34,03
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	5 561	4 149	1 412	34,03
Total des charges financières (VI)	5 561	4 149	1 412	34,03
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	12 412	7 783	4 630	59,49
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	14 023	67 135	-53 112	-79,11
Produits Exceptionnels (VII)		3 001	-3 001	-100,00
77710100 SUBV D'INVESTISSEMENT		3 001	-3 001	-100,00
Charges Exceptionnelles (VIII)		9 160	-9 160	-100,00
67180000 AUTRES CHARG EXCEPT OPURATION		2 110	-2 110	-100,00

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
67560000 VNC ACTIFS CÉDÉS - IMMO FINANCIÈRES		7 050	-7 050	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-6 159	6 159	100,00
Impôts sur les bénéfices (X)	4 141	2 679	1 462	54,57
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	4 141	2 679	1 462	54,57
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 410 108	2 332 701	77 407	3,32
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 400 226	2 274 404	125 822	5,53
BENEFICE OU PERTE	9 882	58 297	-48 415	-83,05

DOSSIER DE GESTION

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025 (12 Mois)		31/12/2024 (12 Mois)		31/12/2023 (12 Mois)		Variation			
		%		%		%	Var N/N-1	%	Var N-1/N-2	%
Ventes de marchandises et de services	259	100,00			-698	100,00			698	100,00
-Coût d'achat des marchandises vendues	139	54,00			34	-5,00			-34	-100,0
Marge commerciale	120	46,00			-732	105,00			732	100,00
Production vendue	739 986	100,00	719 255	100,00	711 517	100,00	20 731	3,00	7 738	1,00
= Production de l'exercice	739 986	100,00	719 255	100,00	711 517	100,00	20 731	3,00	7 738	1,00
-Achats d'études et prestations de services	114 770	16,00	110 348	15,00	111 284	16,00	4 422	4,00	-936	-1,00
Marge brute de production	625 216	84,00	608 907	85,00	600 233	84,00	16 309	3,00	8 674	1,00
Chiffre d'affaires	740 245	100,00	719 255	100,00	710 819	100,00	20 990	3,00	8 436	1,00
Marge Brute Globale	625 336	84,00	608 907	85,00	599 502	84,00	16 429	3,00	9 406	2,00
-Autres achats et charges externes	869 589	117,00	832 900	116,00	805 280	113,00	36 689	4,00	27 620	3,00
Valeur ajoutée (VA)	-244 253	-33,00	-223 992	-31,00	-205 779	-29,00	-20 260	-9,00	-18 214	-9,00
+Subventions d'exploitation	172 797	23,00	157 593	22,00	220 585	31,00	15 204	10,00	-62 992	-29,00
-Charges du personnel (Salaires & cotisations...)	700 459	95,00	655 576	91,00	518 128	73,00	44 883	7,00	137 448	27,00
-Impôts, taxes et versements assimilés	54 782	7,00	49 519	7,00	39 379	6,00	5 263	11,00	10 140	26,00
Excédent brut d'exploitation (EBE)	-826 696	-112,0	-771 494	-107,0	-542 701	-76,00	-55 202	-7,00	-228 794	-42,00
+Autres produits d'exploitation	1 460 392	197,00	1 375 969	191,00	1 258 738	177,00	84 423	6,00	117 231	9,00
-Autres charges d'exploitation	575 204	78,00	546 772	76,00	510 545	72,00	28 432	5,00	36 226	7,00
+Reprises sur amortissements et provisions d'...	1 100		1 200		1 180		-100	-8,00	20	2,00
+Transferts de charges d'exploitation			43 525	6,00	17 409	2,00	-43 525	-100,0	26 116	150,00
-Dotations aux amortissements et provisions d...	75 582	10,00	63 301	9,00	60 502	9,00	12 281	19,00	2 799	5,00
Résultat d'exploitation	-15 990	-2,00	39 127	5,00	163 579	23,00	-55 117	-141,0	-124 452	-76,00
Produits financiers	17 973	2,00	11 932	2,00	6 037	1,00	6 042	51,00	5 894	98,00
-Charges financières	5 561	1,00	4 149	1,00	4 249	1,00	1 412	34,00	-100	-2,00
Résultat financier	12 412	2,00	7 783	1,00	1 788		4 630	59,00	5 995	335,00
+/- Quote-parts sur opérations faites en comm...	17 600	2,00	20 226	3,00	10 181	1,00	-2 625	-13,00	10 045	99,00
Résultat courant avant impôts (RCAI)	14 023	2,00	67 135	9,00	175 547	25,00	-53 112	-79,00	-108 412	-62,00
Produits exceptionnels			3 001		2 346		-3 001	-100,0	655	28,00
-Charges exceptionnelles			9 160	1,00	776		-9 160	-100,0	8 385	1 081
Résultat exceptionnel			-6 159	-1,00	1 571		6 159	100,00	-7 729	-492,0
-Impôt sur les bénéfices (impôt sur les socié...	4 141	1,00	2 679		1 182		1 462	55,00	1 497	127,00
Résultat net de l'exercice	9 882	1,00	58 297	8,00	175 936	25,00	-48 415	-83,00	-117 639	-67,00

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DETAILLES -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025 (12 Mois)		31/12/2024 (12 Mois)		31/12/2023 (12 Mois)		Variation			
		%		%		%	Var N/N-1	%	Var N-1/N-2	%
Ventes de marchandises et de services	259	100,00			-698	100,00			698	100,00
70710000 - VENTE MARCHANDISES STOCKE...	259	100,00					259			
70721051 - VENTE MARCH. NON STOCKEES					-698	100,00			698	100,00
-Coût d'achat des marchandises vendues	139	54,00			34	-5,00			-34	-100,0
60370000 - VAR. STOCKS DE MARCHANDIS...	-635	-245,0					-635			
60710000 - ACHATS DE MARCHANDISES	774	298,00			34	-5,00	774		-34	-100,0
Marge commerciale	120	46,00			-732	105,00			732	100,00
Production vendue	739 986	100,00	719 255	100,00	711 517	100,00	20 731	3,00	7 738	1,00
70110000 - VENTES PRODUITS FINIS	2 857						2 857			
70610000 - FORMATIONS - PEDAGOGIQUE	559 739	76,00	580 740	81,00	607 727	85,00	-21 000	-4,00	-26 987	-4,00
70618000 - FORMATIONS - FRAIS ANNEXE...	35 741	5,00	41 435	6,00	29 173	4,00	-5 694	-14,00	12 263	42,00
70620100 - ESP BUVETTES MATCH DU 08/...	6 716	1,00					6 716			
70620300 - PRESTA DIVERSES / DROITS ...	1 800		1 800						1 800	
70620352 - EM / ECHANGE DE MARCHANDI...	19 680	3,00	19 680	3,00					19 680	
70621100 - PRESTA BILLETTERIE DIVERSE			459		259		-459	-100,0	200	77,00
70831000 - REFACTURATIONS DIVERSES (...)	79 262	11,00	44 132	6,00	37 071	5,00	35 130	80,00	7 061	19,00
70840000 - MAD DE PERSONNEL	34 191	5,00	31 009	4,00	36 868	5,00	3 181	10,00	-5 859	-16,00
70880000 - AUTRES PRODUITS D'ACTIVIT...					420				-420	-100,0
= Production de l'exercice	739 986	100,00	719 255	100,00	711 517	100,00	20 731	3,00	7 738	1,00
-Achats d'études et prestations de services	114 770	16,00	110 348	15,00	111 284	16,00	4 422	4,00	-936	-1,00
60410000 - ACH. D'ETUDES ET PRESTATI...	75 797	10,00	82 630	11,00	87 997	12,00	-6 833	-8,00	-5 368	-6,00
60410500 - PREST EVENTS (SECU, ACCUE...	1 682		1 956		1 500		-274	-14,00	456	30,00
60420200 - SUIVI MEDICAL	11 827	2,00	10 719	1,00	12 148	2,00	1 109	10,00	-1 429	-12,00
60420300 - COACHING & ACCOMPNGNT SPOR...	25 464	3,00	15 043	2,00	9 639	1,00	10 420	69,00	5 404	56,00
Marge brute de production	625 216	84,00	608 907	85,00	600 233	84,00	16 309	3,00	8 674	1,00
Chiffre d'affaires	740 245	100,00	719 255	100,00	710 819	100,00	20 990	3,00	8 436	1,00
Marge Brute Globale	625 336	84,00	608 907	85,00	599 502	84,00	16 429	3,00	9 406	2,00
-Autres achats et charges externes	869 589	117,00	832 900	116,00	805 280	113,00	36 689	4,00	27 620	3,00
60610000 - CARBURANT/FOUR. NON STOCK...	17 746	2,00	19 099	3,00	16 938	2,00	-1 353	-7,00	2 161	13,00
60611000 - SCUC EAU CHAUDE P 5,5%	1 645		1 709		1 515		-64	-4,00	194	13,00
60612000 - SCUC CHAUFFAGE P 5,5%	20 880	3,00	13 091	2,00	11 081	2,00	7 789	59,00	2 010	18,00
60613000 - GAZ EUROPE ELECTRICITE P ...	17 477	2,00	21 017	3,00	25 604	4,00	-3 541	-17,00	-4 587	-18,00
60620000 - ACHATS EQUIPEMENTS SPORTI...	55 592	8,00	57 030	8,00	61 612	9,00	-1 439	-3,00	-4 582	-7,00
60630000 - FOURN. ENTRETIEN ET PETIT...	7 495	1,00	7 973	1,00	13 219	2,00	-477	-6,00	-5 246	-40,00
60640000 - FOURNITURES ADMINISTRATIV...	1 861		1 469		1 085		392	27,00	385	35,00
60641000 - FOURNITURES DE BUREAU	588		8 041	1,00			-7 453	-93,00	8 041	
60650000 - MATERIEL PEDAGOGIQUE	14 831	2,00	15 607	2,00	13 737	2,00	-777	-5,00	1 870	14,00
60681000 - PRODUITS PHARMACEUTIQUE -...	1 167		1 254		1 297		-87	-7,00	-43	-3,00
61320300 - LOC. DE SALLES (REUNION)	2 943		742		3 044		2 201	297,00	-2 302	-76,00
61320400 - LOC. SALLE DE SPORTS	1 638		3 617	1,00	1 899		-1 980	-55,00	1 718	90,00
61350000 - LOCATION DE MOBILIERIS	1 680		2 821		1 500		-1 141	-40,00	1 321	88,00
61350200 - LOC VEHICULES (CARS, VOIT...	17 266	2,00	18 195	3,00	13 405	2,00	-929	-5,00	4 789	36,00
61351100 - LOCATION STANDARD TELEPHO...	3 685	1,00	3 225		3 225		461	14,00		
61351400 - LOC. PHOTOCOPIEURS	5 868	1,00	6 007	1,00	5 863	1,00	-139	-2,00	144	2,00

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DETAILLES -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

							Variation			
	31/12/2025 (12 Mois)	%	31/12/2024 (12 Mois)	%	31/12/2023 (12 Mois)	%	Var N/N-1	%	Var N-1/N-2	%
61351500 - LOC. MAT AUDIO-VISUEL	56 477	8,00	39 722	6,00	984		16 755	42,00	38 738	3 935
61352000 - LOCATION LOGICIELS	15 654	2,00	10 313	1,00	2 022		5 340	52,00	8 291	410,00
61355000 - LOC HEBERGEMENT SITE INTE...	885		601		369		285	47,00	231	63,00
61410000 - CHARGES LOCATIVES ET DE C...	3 193		2 932		2 855		261	9,00	77	3,00
61520000 - ENTR. ET REPARATIONS SUR ...	8 465	1,00	9 167	1,00	17 842	3,00	-702	-8,00	-8 675	-49,00
61521100 - MDH ENTRET LOCAUX MAISON ...	3 540		3 931	1,00	3 006		-391	-10,00	925	31,00
61550100 - ENTRETIEN & REPARATIONVE...	6 040	1,00	10 197	1,00	5 381	1,00	-4 157	-41,00	4 816	90,00
61550200 - ENTRET & REPARAT MAT. INF...	262				192		262		-192	-100,0
61550400 - ENTRETIEN & REPARAT PHOTO...	2 677		2 333		2 202		344	15,00	131	6,00
61560000 - MAINTENANCE SUR BIENS IMM...	7 512	1,00	7 707	1,00	7 884	1,00	-195	-3,00	-177	-2,00
61560100 - MAINT. LOGICIELS - NON SO	1 458		2 520		4 892	1,00	-1 062	-42,00	-2 372	-48,00
61610100 - ASSURANCE LOCAUX	4 114	1,00	3 646	1,00	3 319		468	13,00	328	10,00
61610200 - ASSURANCE VEHICULES	5 970	1,00	4 919	1,00	4 163	1,00	1 051	21,00	756	18,00
61810000 - DOCUMENTATION GENERALE & ...	408		819		792		-411	-50,00	26	3,00
62110000 - PERSONNEL INTERIMAIRE	126 478	17,00	114 248	16,00	131 769	19,00	12 230	11,00	-17 520	-13,00
62140000 - PERSONNEL DETACHE			12 133	2,00	29 518	4,00	-12 133	-100,0	-17 385	-59,00
62141000 - PERSONNEL MAD	129 772	18,00	110 723	15,00	133 618	19,00	19 048	17,00	-22 895	-17,00
62200000 - HONO. FINANCE (CAC ; COMP...	22 862	3,00	22 657	3,00	25 806	4,00	205	1,00	-3 149	-12,00
62220000 - COMMISSIONS / VENTES					226				-226	-100,0
62260000 - HONO. DE FORMATION // IFF...	1 300		750		1 550		550	73,00	-800	-52,00
62311000 - SUPPORTS DE COMMUNICATION	4 924	1,00	10 686	1,00	10 331	1,00	-5 762	-54,00	354	3,00
62340000 - CADEAUX	18 338	2,00	18 397	3,00	12 982	2,00	-59		5 415	42,00
62361000 - IMPRIMES, PUBLI, CATALOGU...	2 417		1 469		6 258	1,00	948	65,00	-4 789	-77,00
62380000 - DONS DIVERS	300						300			
62410500 - ABANDON DES FRAIS KMS	8 878	1,00	8 484	1,00	6 802	1,00	394	5,00	1 682	25,00
62510000 - VOYAGES (AVION-TRAIN-BUS-...	77 504	10,00	77 360	11,00	72 461	10,00	144		4 899	7,00
62511500 - CARTE D'ABONNEMENT / PEAG...	10 177	1,00	15 177	2,00	12 855	2,00	-5 000	-33,00	2 322	18,00
62520000 - HEBERGEMENT ET RESTAURATI...	143 599	19,00	126 601	18,00	101 099	14,00	16 998	13,00	25 502	25,00
62530000 - HEB. & RESTAURATION (ACTI...	6 219	1,00	3 851	1,00	5 069	1,00	2 368	61,00	-1 218	-24,00
62611000 - AFFRANCHISSEMENT	355		334		274		21	6,00	60	22,00
62613100 - TELEPHONE - LIGNES FIXES	4 401	1,00	4 246	1,00	4 214	1,00	156	4,00	32	1,00
62613200 - TEL - PORTABLES	4 401	1,00	4 589	1,00	6 046	1,00	-187	-4,00	-1 457	-24,00
62780100 - FRAIS BANCAIRES / FRAIS A...	3 557		3 245		3 496		313	10,00	-252	-7,00
62812000 - COTISATIONS	676		824		523		-148	-18,00	301	58,00
62820000 - FORMATIONS	10 475	1,00	14 102	2,00	5 470	1,00	-3 627	-26,00	8 632	158,00
62821000 - FORMATIONS FRAIS ANNEXES	3 939	1,00	3 319		3 984	1,00	620	19,00	-666	-17,00
Valeur ajoutée (VA)	-244 253	-33,00	-223 992	-31,00	-205 779	-29,00	-20 260	-9,00	-18 214	-9,00
+Subventions d'exploitation	172 797	23,00	157 593	22,00	220 585	31,00	15 204	10,00	-62 992	-29,00
74010000 - SUBVENTIONS - ETAT	29 927	4,00	40 093	6,00	73 597	10,00	-10 166	-25,00	-33 504	-46,00
74020000 - SUBVENTIONS - REGIONS	110 445	15,00	99 000	14,00	124 488	18,00	11 445	12,00	-25 488	-20,00
74031000 - SUBVENTIONS - DEPARTEMENT...			2 500		12 000	2,00	-2 500	-100,0	-9 500	-79,00
74110000 - SUBVENTIONS - AIDE A LE...	23 797	3,00	16 000	2,00	10 500	1,00	7 797	49,00	5 500	52,00
74710100 - SUBV D'INVESTISSEMENT	8 628	1,00					8 628			
-Charges du personnel (Salaires & cotisations...	700 459	95,00	655 576	91,00	518 128	73,00	44 883	7,00	137 448	27,00

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DETAILLES -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025 (12 Mois)		31/12/2024 (12 Mois)		31/12/2023 (12 Mois)		Variation			
		%		%		%	Var N/N-1	%	Var N-1/N-2	%
64110000 - SALAIRES, APPOINTEMENTS	532 201	72,00	483 526	67,00	385 774	54,00	48 675	10,00	97 752	25,00
64120000 - CONGÉS PAYÉS	1 695		7 744	1,00	5 712	1,00	-6 049	-78,00	2 031	36,00
64132000 - PRIMES DE PERSONNEL	1 080		15 166	2,00	8 815	1,00	-14 086	-93,00	6 351	72,00
64140000 - INDEMNITE DE STAGE & DIVE...					400				-400	-100,0
64141000 - INDEMNITE LICENCIEMENT / ...	1 090						1 090			
64510000 - U.R.S.S.A.F	115 089	16,00	100 783	14,00	79 382	11,00	14 307	14,00	21 400	27,00
64520000 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	13 984	2,00	11 703	2,00	9 084	1,00	2 282	20,00	2 618	29,00
64530200 - COTISATIONS RETRAITES AGI...	26 254	4,00	23 346	3,00	17 606	2,00	2 909	12,00	5 739	33,00
64540000 - CHARGES PATRONALES À PAYE...			968		3 302		-968	-100,0	-2 335	-71,00
64580000 - VAR. CHARGES S/CP	706		3 366		1 553		-2 661	-79,00	1 813	117,00
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL, PHAR...	1 960		2 176		1 298		-216	-10,00	878	68,00
64820000 - CHEQUES VACANCES	6 400	1,00	6 800	1,00	5 200	1,00	-400	-6,00	1 600	31,00
-Impôts, taxes et versements assimilés	54 782	7,00	49 519	7,00	39 379	6,00	5 263	11,00	10 140	26,00
63110000 - TAXE SUR LES SALAIRES	23 760	3,00	20 647	3,00	13 480	2,00	3 113	15,00	7 167	53,00
63330000 - PART EMPLOYEURS FORM CONT...	4 417	1,00	4 375	1,00	3 617	1,00	42	1,00	758	21,00
63511000 - CFE, CVAE	2 220		2 170		1 625		50	2,00	545	34,00
63512600 - TAXES FONCIERES	24 385	3,00	22 327	3,00	20 402	3,00	2 058	9,00	1 925	9,00
63540000 - DROITS D'ENREGISTREMENT E...					255				-255	-100,0
Excédent brut d'exploitation (EBE)	-826 696	-112,0	-771 494	-107,0	-542 701	-76,00	-55 202	-7,00	-228 794	-42,00
+Autres produits d'exploitation	1 460 392	197,00	1 375 969	191,00	1 258 738	177,00	84 423	6,00	117 231	9,00
75412000 - ABANDONS DE FRAIS BENEVOL...	8 878	1,00	8 484	1,00	6 802	1,00	394	5,00	1 682	25,00
75420000 - MECENATS	10 200	1,00	5 770	1,00	4 100	1,00	4 430	77,00	1 670	41,00
75610000 - CONTRIBUTIONS FFH RECUES	144 533	20,00	148 832	21,00	137 338	19,00	-4 300	-3,00	11 494	8,00
75611000 - COTISATIONS	25 760	3,00	25 300	4,00	25 300	4,00	460	2,00		
75621100 - AFFILIATIONS NOUVEAUX CLU...	19 712	3,00	19 360	3,00	19 360	3,00	352	2,00		
75630000 - ENGAGEMENTS	100 819	14,00	101 697	14,00	98 635	14,00	-878	-1,00	3 062	3,00
75640000 - MUTATIONS	81 301	11,00	75 184	10,00	60 423	9,00	6 118	8,00	14 761	24,00
75650000 - LICENCES - PARTICIPATION...	120 722	16,00	120 305	17,00	115 298	16,00	417		5 007	4,00
75660000 - LICENCES - PARTICI. TERRI...	334 192	45,00	315 812	44,00	295 669	42,00	18 380	6,00	20 143	7,00
75660100 - LICENCES - PARTICI. TERRI...	432 684	58,00	414 359	58,00	376 980	53,00	18 325	4,00	37 379	10,00
75820000 - AMENDES SPORTIVES -DISCIP...	42 680	6,00	32 108	4,00	26 528	4,00	10 573	33,00	5 580	21,00
75824000 - AUTRES AMENDES	4 772	1,00	4 604	1,00	5 591	1,00	168	4,00	-987	-18,00
75840000 - AUTRES PDTS ACTIVITE -DRO...	28 715	4,00	3 262		2 800		25 453	780,00	462	17,00
75850000 - PARTICI. FAMILLES POLE ES...	72 400	10,00	68 600	10,00	59 370	8,00	3 800	6,00	9 230	16,00
75851000 - PARTICI. ATHLETES SUR STA...	31 448	4,00	30 150	4,00	24 455	3,00	1 298	4,00	5 695	23,00
75890000 - PRODUITS DIVERS DE GESTIO...	1 576		2 142		89		-567	-26,00	2 053	2 299
-Autres charges d'exploitation	575 204	78,00	546 772	76,00	510 545	72,00	28 432	5,00	36 226	7,00
65410000 - PERTES SUR CRÉANCES DE L'...	325		3 498		25 014	4,00	-3 173	-91,00	-21 516	-86,00
65710000 - AIDES ACCORDEES ET SUBVEN...	1 000						1 000			
65810000 - AIDES AUX PROJETS -CLUBS,...	20 555	3,00	22 825	3,00			-2 270	-10,00	22 825	
65820000 - REVERSION AIDE JOUEURS LI...	13 672	2,00	5 550	1,00	4 500	1,00	8 122	146,00	1 050	23,00
65821000 - AFFILIATIONS ET REAFFILIA...	19 712	3,00	19 360	3,00	19 536	3,00	352	2,00	-176	-1,00
65830000 - ENGAGEMENTS COMPETITIONS	4 029	1,00	3 927	1,00	3 850	1,00	102	3,00	77	2,00
65840000 - DROITS DE MUTATIONVERSEES	55 728	8,00	52 056	7,00	45 000	6,00	3 672	7,00	7 056	16,00

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DETAILLES -

LIGUE DE HANDBALL BFC

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025 (12 Mois)		31/12/2024 (12 Mois)		31/12/2023 (12 Mois)		Variation			
		%		%		%	Var N/N-1	%	Var N-1/N-2	%
65855000 - LICENCES -PARTICI. MDH	121 227	16,00	120 579	17,00	115 377	16,00	648	1,00	5 202	5,00
65856000 - LICENCES -PARTICI. TERRIT...	338 521	46,00	318 885	44,00	295 961	42,00	19 636	6,00	22 924	8,00
65890000 - CHARGES DIVERSES DE GESTI...	436		92		1 308		344	375,00	-1 216	-93,00
+Reprises sur amortissements et provisions d'...	1 100		1 200		1 180		-100	-8,00	20	2,00
78150000 - REPRIS.S/PROVIS.RISQUES &...	1 100		1 200		1 180		-100	-8,00	20	2,00
+Transferts de charges d'exploitation			43 525	6,00	17 409	2,00	-43 525	-100,0	26 116	150,00
79100000 - TRANSF DE CHARGES D'EXPLO...			43 525	6,00	17 409	2,00	-43 525	-100,0	26 116	150,00
-Dotations aux amortissements et provisions d...	75 582	10,00	63 301	9,00	60 502	9,00	12 281	19,00	2 799	5,00
68112000 - AMT IMMOBILISATIONS CORPO...	75 582	10,00	63 301	9,00	60 502	9,00	12 281	19,00	2 799	5,00
Résultat d'exploitation	-15 990	-2,00	39 127	5,00	163 579	23,00	-55 117	-141,0	-124 452	-76,00
Produits financiers	17 973	2,00	11 932	2,00	6 037	1,00	6 042	51,00	5 894	98,00
76100000 - PRODUITS DES PARTICIPATIO...	16 411	2,00	10 370	1,00	4 526	1,00	6 042	58,00	5 844	129,00
76410000 - REVENUS DES V.M.P	1 562		1 562		1 511				50	3,00
-Charges financières	5 561	1,00	4 149	1,00	4 249	1,00	1 412	34,00	-100	-2,00
66110000 - INTERETS DES EMPRUNTS ET ...	5 561	1,00	4 149	1,00	4 249	1,00	1 412	34,00	-100	-2,00
Résultat financier	12 412	2,00	7 783	1,00	1 788		4 630	59,00	5 995	335,00
+/- Quote-parts sur opérations faites en comm...	17 600	2,00	20 226	3,00	10 181	1,00	-2 625	-13,00	10 045	99,00
73100000 - TAXE D'APPRENTISSAGE			20 226	3,00	10 181	1,00	-20 226	-100,0	10 045	99,00
75511000 - CONTRIBUTION FINANCIERE (...)	17 600	2,00					17 600			
Résultat courant avant impôts (RCAI)	14 023	2,00	67 135	9,00	175 547	25,00	-53 112	-79,00	-108 412	-62,00
Produits exceptionnels			3 001		2 346		-3 001	-100,0	655	28,00
77180000 - PRODUITS EXCEPT SUR OPERA...					96				-96	-100,0
77700000 - QUOTE-PART DES SUBVENTION...					2 250				-2 250	-100,0
77710100 - SUBV D'INVESTISSEMENT			3 001				-3 001	-100,0	3 001	
-Charges exceptionnelles			9 160	1,00	776		-9 160	-100,0	8 385	1 081
67120000 - PENALITE & AMENDE FISCALE...					750				-750	-100,0
67180000 - AUTRES CHARG EXCEPT OPÚRA...			2 110		26		-2 110	-100,0	2 085	8 162
67560000 - VNC ACTIFS CÉDÉS - IMMO F...			7 050	1,00			-7 050	-100,0	7 050	
Résultat exceptionnel			-6 159	-1,00	1 571		6 159	100,00	-7 729	-492,0
-Impôt sur les bénéfices (impôt sur les socié...	4 141	1,00	2 679		1 182		1 462	55,00	1 497	127,00
69500000 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	4 141	1,00	2 679		1 182		1 462	55,00	1 497	127,00
Résultat net de l'exercice	9 882	1,00	58 297	8,00	175 936	25,00	-48 415	-83,00	-117 639	-67,00

ANNEXE COMPTABLE

LIGUE DE HANDBALL BFC

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 656 889€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent comptable de 9 882€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire. L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2023-01 du 12 mai 2023 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La première application du règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de méthodes comptables obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. S'agissant d'un changement de réglementation qui s'impose à l'entité, il n'a pas été justifié.

Ce règlement modifie certaines dispositions importantes du PCG, à savoir :

- Suppression de la technique des transferts de charges : mise en conformité avec les nouvelles dispositions du texte avec une comptabilisation dans des comptes de produits par nature.
- Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel : mise en conformité avec les nouvelles dispositions du texte avec une comptabilisation en résultat exceptionnel des charges et produits directement liés à un des événements majeurs et inhabituels.
- Subvention d'investissement : le traitement des quotes-parts de subventions virées au compte de résultat a été mis en conformité avec les nouvelles dispositions du texte et comptabilisé désormais en subventions d'exploitation
- Présentation des comparatifs : L'entité a choisi de ne pas retraiter l'exercice N-1. Les données comparatives N-1 seront donc présentées selon l'ancien référentiel.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

La Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Handball est une association déclarée, créée avec l'accord de la Fédération Française de Handball (F.F.H.B.)

Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et les textes législatifs et réglementaires applicables aux associations et ce relatif à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives, notamment le code du sport.

Elle a pour objet :

- Promouvoir l'éducation par les activités physiques et sportives et l'accès de toutes et de tous aux activités en lien avec le Handball,
- Rassembler toutes les associations faisant pratiquer le Handball et ses disciplines dérivées, connexes et complémentaires ainsi que le para-Handball,
- Organiser, développer et contrôler la pratique du Handball et ses disciplines dérivées, connexes et complémentaires ainsi que le para-Handball,
- Contribuer à la mise en œuvre et à l'animation de toutes formations utiles au développement de la pratique du Handball et disciplines dérivées, connexes et complémentaires ainsi que le para-Handball,
- Organiser et promouvoir l'accession à la pratique des activités arbitrales,
- S'assurer du respect des règles techniques, de sécurité, d'encadrement et de déontologie relatives au Handball,
- Organiser la surveillance médicale de ses licenciés

La ligue de Handball Bourgogne Franche-Comté est administrée par un conseil d'administration de 38 membres élus le 24/10/2020. Il met en œuvre le projet territorial « cap 2024 » adopté par l'assemblée générale et en coordonne les modalités d'application.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

• État de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Actif immobilisé Incorporel	Valeur brute début exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebutis	
Frais D'établissement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	19 888	-	-	-	-	19 888
Totaux (I)	19 888	-	-	-	-	19 888

Actif immobilisé corporel	Valeur brute début exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebutis	
Terrain	27 824	-	-	-	-	27 824
Constructions	2 342 249	-	-	-	-	2 342 249
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 044	-	3 576	-	-	7 620
Installations générales, agencements, aménagements divers	474 198	-	21 893	-	-	496 091
Matériel de transport	73 436	-	36 203	-	-	109 639
Matériel de bureau et informatique, mobilier	158 773	-	43 673	-	-	202 446
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Totaux (II)	3 080 524	-	105 345	-	-	3 185 869

Actif immobilisé financier	Valeur brute début exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebut	
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	50 393	-	-	-	-	50 393
Prêts et autres immobilisations financières	1 723	918	-	-	-	2 641
Totaux (III)	52 116	918	-	-	-	53 034

Actif immobilisé	Valeur brute début exercice	Augmentations (+)		Diminutions (-)		Valeur brute fin exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebut	
Immobilisations Incorporelles (I)	19 888	-	-	-	-	19 888
Immobilisations Corporelles (II)	3 080 524	-	105 345	-	-	3 185 869
Immobilisations Financières (III)	52 116	918	-	-	-	53 034
Total Général (I +II+III)	3 152 528	918	105 345	-	-	3 258 791

- Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	Augmentations (+)	Diminutions (-)	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (II)	19 888	-	-	19 888
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	2 160 442	14 209	-	2 174 652
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencés, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	3 524	434	-	3 958
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencés, aménag. divers	170 652	47 029	-	217 681
Autres immo. corp.- Matériel de transport	73 436	2 619	-	76 055
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	119 059	11 291	-	130 350
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement immobilisations Corporelles (III)	2 527 114	75 582	-	2 602 696
TOTAUX (I+II+III)	2 547 002	75 582	-	2 622 584

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Construction	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

- **Stocks :**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût d'achat unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	-	-	-
Produits Finis	-	-	-
Marchandises	635	-	635
En-cours	-	-	-
TOTAUX	635	-	635

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

État des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	2 641	-	2 641
Créances clients et comptes rattachés	854 950	854 950	-
Autres	234 493	234 493	-
Charges constatées d'avance	278 819	278 819	-
TOTAUX	1 370 903	1 368 262	2 641
Prêts accordés en cours d'exercice	-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-	-	-

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir :

Produits à recevoir	N	N-1	Variation
Clients et comptes rattachés	60 526,20	57 101,15	3 425,05
Fournisseurs	0	0	0
Organismes sociaux	170,74	0	170,74
Produits à recevoir	0	0	0
Autres créances	500	3 912,77	-3 412,77
	61 196,94	61 013,92	-183,02

Charges constatées d'avance :

Charges constatées d'avance	N	N-1	Variation
Fournisseurs	2 748,00	0	2 748,00
Assurance licences MMA	21 598,08	18 625,32	2 972,76
Achats équipements sportifs	-563,34	0	-563,34
Achats de marchandises	774	0	774
Location standard téléphonique	806,15	806,14	0,01
Location photocopieurs	987,14	987,14	0
Location mat audio-visuel	9 886,60	9 886,60	0
Location logiciels	5 842,51	5 648,97	193,54
Location hébergement site internet	165,57	127,76	37,81
Charges locatives et de coprop	765,38	728,45	36,93
Entretien & réparation photocopieur	541,38	585,07	-43,69
Maintenance sur biens immobiliers	1 894,71	1 832,70	62,01
Maintenance Logiciels - non so	1 334,17	1 334,17	0
Assurance locaux	472,21	394,38	77,83
Assurance véhicules	613,93	428,95	184,98
Personnel intérimaire	735	0	735
Supports de communication	1 992,00	0	1 992,00
Cadeaux	0	583	-583
Imprimés, publicité, catalogues	1 111,20	1 228,65	-117,45
Voyages (avion-train-bus-métro-taxis)	413	529,98	-116,98
Hébergement et restauration	5 949,60	0	5 949,60
Cotisations	0	36,09	-36,09
Licences - participation Mdh	58 119,00	58 248,00	-129
Licences - participation Territoires	162 632,55	157 110,28	5 522,27
	278 818,84	259 121,65	19 697,19

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci (entités non APG, hors fondations abritantes et fonds de dotation) :

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Ouverture	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Clôture
Fonds propres sans droit de reprise	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	974 001				974 001
Report à nouveau	-	58 297			58 297
Excédent ou déficit de l'exercice	58 297	(-58 297)	9 882		9 882
Situation nette	1 032 298	-	9 882	-	1 042 180
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	27 447		103 639	8 628	122 458
Provisions réglementées	-				-
TOTAUX	1 059 745	-	113 521	8 628	1 164 638

Informations sur les subventions d'investissement :

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde Clôture
Subventions Investissement	31 801	103 639	-	135 440
Quote-part virées au résultat	4 354	-	8 628	12 982
Situation nette	27 447	103 639	8 628	122 458

Informations sur les provisions pour risques et charges :

- Passifs et provisions :

Nature Provisions Pour Risques et Charges	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Provision Pour Risque	4 350	-	-	4 350
Provisions sur legs ou donations	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAUX	4 350	-	-	4 350

Pensions, Retraites et versements similaires :

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2021.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 713 EUROS

Ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraites sont les suivants :

- départ à la retraite : 64 ans pour les cadres et les non cadres,
- calcul selon l'indemnité en vigueur,
- taux d'évolution salariale : 1% pour les cadres et 1 % pour les non cadres
- taux d'actualisation : 3.96 %

Échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'1 an maximum à l'origine	215 764	101 327	78 871	35 566
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	255 867	255 867	-	-
Dettes fiscales et sociales	109 740	109 740	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	361 790	361 790	-	-
Produits constatés d'avance	544 741	544 741	-	-
TOTAUX	1 487 901	1 373 464	78 871	35 566
Emprunts souscrits sur l'exercice	-	-	-	-
Emprunts Remboursés sur l'exercice	102 702	-	-	-
Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-	-	-	-

Charges à payer :

Charges à payer	N	N-1	Variation
Fournisseurs (FNP)	87 062,69	51 387,87	-35 674,82
Dettes fiscales et sociales	54 077,34	55 044,44	967,1
Autres dettes	150	150	0
	141 290,03	106 582,31	-34 707,72

Produits constatés d'avance :

Produits constatés d'avance	N	N-1	Variation
Assurance licences MMA	21 315,30	18 415,85	2 899,45
Subventions - aide à l'emploi	416,74	0	416,74
Licences - participation Territoires / Qp ligue	207 312,57	204 554,16	2 758,41
Formations - pédagogique	45 479,82	13 012,41	32 467,41
Licences - participation. Territoires / Qp fédérale	160 899,62	155 416,74	5 482,88
Licences - participation MDH	57 529,03	57 648,27	-119,24
Refacturations diverses (MDH, etc..)	25 208,51	0	25 208,51
Vente marchandises Non stockées	1 134,00	0	1 134,00
Subventions - départements	6 000,00	0	6 000,00
Subventions - régions	19 445,00	16 000,00	3 445,00
Transferts de charges d'exploit	0	57 216,22	-57 216,22
	544 740,59	522 263,65	22 476,94

Informations sur les postes du compte de résultat :

Information sur les montants des concours publics reçus par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi		
Aides au développement des compétences		
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles		
Financement des formations par apprentissage		
Forfaits d'externat		
dont forfait Etat		
dont forfait Région		
dont forfait Département		
dont forfait Communes et groupements de communes		
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue		
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole		
Autres concours publics		
Sous-total concours publics	-	-
Subventions État	29 927	40 093
Subventions Région	110 445	99 000
Subventions Département		2 500
Subventions Communes et groupements de communes		
Autres subventions d'exploitation	32 425	16 000
dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)		
dont autres subventions (à détailler)		
Report de subventions		
Sous-total subventions d'exploitation	172 797	157 593
Total concours publics et subventions d'exploitation	172 797	157 593

Suite au changement de règlement comptable et à l'application du règlement ANC 2022-06, la quote-part de subvention d'investissement virée au résultat, dont la somme est de 8 628 € sur cet exercice, est désormais présentée en résultat d'exploitation, au poste "concours publics et subvention d'exploitation", alors qu'elle figurait antérieurement en résultat exceptionnel.

Information sur les montants des ressources liées à la générosité du public :

L'association perçoit des ressources issues de la générosité du public constituées principalement de dons manuels et de mécénat, ainsi que par l'abandon de frais bénévoles.

Ces ressources sont affectées au financement de ses activités sportives et de développement du handball conformément à son objet statutaire.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, le montant des ressources liées à la générosité du public s'élève à 19 078 €.

Information sur les montants des contributions financières :

L'association bénéficie de contributions financières, notamment au titre de la taxe d'apprentissage, destinées au financement de ses actions de formation et de développement.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, le montant comptabilisé à ce titre s'élève à 17 600 €.

Précisions sur les opérations exceptionnelles :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits sur Exercices Antérieurs	-	-
Produits sur Cessions d'actifs	-	-
Quote part de subventions virée au résultat	-	3 001
Autres produits exceptionnels	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Transferts de charges exceptionnels	-	-
Total produits exceptionnels	-	3 001
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	2 110
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Valeurs comptable des éléments d'actifs cédés	-	7 050
Autres Charges exceptionnelles	-	-
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	-	-
Total charges exceptionnelles	-	9 160
Résultat exceptionnel	-	6 159

Autres informations :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Les honoraires du Commissaire aux Comptes payés sur l'exercice s'élèvent à 9 130 €.

Informations sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salarié ainsi que leur avantages en nature :

Aux termes de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 (loi relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif), les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier (c'est-à-dire l'annexe selon la réponse ministérielle du 28 février 2008) les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Cette information ne sera pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Informations relatives aux opérations non inscrites au bilan :

- Engagements Financiers donnés et reçus :

Donnés :

Numéro de compte comptable	Libellé du compte	Objet de l'emprunt	Garanties	Montant de la garantie
16411000	Prêt CIAL emprunt n° 1	rénovation sol	NANTISSEMENT DE COMPTE BANCAIRE REMUNERE	92 000
16412000	Prêt BNP emprunt n° 2	éclairages LED et modifications chauffages	NANTISSEMENT DE COMPTE BANCAIRE REMUNERE	200 000
16413100	Prêt BP	ensemble immobilier	PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS	166 000

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de 15 salariés.

	Effectif moyen au 31/12/2025
Effectif cadre	9
Effectif non cadre	6
Effectif total	15

Autres Informations :

Litige CETRE DESPOT :

Les détournements de fonds réalisés par Messieurs Jean-Marc CETRE et Jean-Baptiste DESPOT ont été constatés, à l'origine, à hauteur de la somme arrêtée le 22 février 1995 par le tribunal de grande instance de Dijon :

-M. Jean-Marc CETRE reste devoir 21 453.72 €

-M. Jean-Baptiste DESPOT reste devoir 57 869,48 €. Il a remboursé 1 100 € sur l'exercice.

Les sommes restant dues sont provisionnées à 100 % en vertu du principe de prudence.

Litige en cours :

Le 15 novembre 2013, la Ligue de Bourgogne de Handball a fait l'objet d'une assignation devant le tribunal de grande instance de Dijon relativement à un préjudice corporel subi par un membre du Pôle. Suite au jugement du TGI de Dijon du 16 juin 2015, la Ligue est déclarée responsable du préjudice subi par cette personne et devra, avec son assureur, réparer ce préjudice. Une expertise médico-légale a été ordonnée à cet effet. Les conclusions ne sont toujours pas rendues à la date d'arrêtés des comptes. Il convient de préciser que le contrat d'assurance souscrit par la fédération Française de Handball prévoit la prise en charge des préjudices corporels à hauteur de 15 000 000 € et ce, sans franchise. Le dossier d'indemnisation est évalué par l'assureur à environ 130 000 €.

De ce fait, aucune provision n'est constatée comptablement.

Précisions sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 sur les postes du compte de résultat :

Les principales incidences de présentation sont les suivantes :

- Les transferts de charges étaient comptabilisés auparavant dans des comptes ayant une racine #791. Ils sont désormais comptabilisés soit en production vendue (comptes #708), soit en diminution des charges de personnel (comptes #649)
- Les quotes parts de subventions étaient comptabilisées dans des comptes commençant par la racine #757. Elles sont désormais comptabilisées des comptes commençant par la racine #747.
- Les charges et produits exceptionnels relatifs aux cessions d'immobilisations étaient auparavant comptabilisés dans des compte #675 et #775, ils sont désormais en exploitation dans des comptes #657 ou #757

Au niveau du bilan, le poste « charges constatées d'avance » est désormais placé avant les disponibilités dans les comptes 2025.

Au niveau des produits d'exploitation, les autres produits d'exploitation de 2024 sont éclatés sur les postes suivants dans la plaquette fournie sur cet exercice : cotisations, ressources liées à la générosité du public, contributions financières et autres produits.

LIASSE FISCALE

Imprimés fiscaux

Exercice ouvert le	2025-01-01	et clos le	2025-12-31	Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					<input type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
LIGUE DE HANDBALL BFC	19 Rue
SIRET 32743711700036	Alain Savary
Adresse du principal établissement:	25000 BESANCON
	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
Activités de clubs de sports	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	0
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%	
PV exonérées (art. 238 quindecies)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>
France ruralités revitalisations FRR, 44 quindecies A	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art.44 quaterdec	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies	<input type="checkbox"/>
Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art 44. quindecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="text"/>

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)	<input type="checkbox"/>
---	--	--------------------------

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)	Base d'imposition	Chiffre d'affaires	
		Taux d'imposition	

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)		Base d'imposition	Taux d'imposition
D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <input checked="" type="checkbox"/>		Si oui, indication du logiciel utilisé MyUnisoft Comptabilité	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Société ou indépendant :		Société ou indépendant :	
REVISION ET FINANCE COGEFOR			
103 Avenue			
DU GENERAL EISENHOWER			
39104 DOLE CEDEX			
Examen de conformité <input type="checkbox"/>			
Identité du déclarant :			
Date: 2026-05-14 Lieu: BESANCON			
Qualité et nom du signataire			

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	a									
	payées par un établissement chargé du service des titres	b									
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		c									
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d									
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus :		e									
Libellé		Montant									
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI		i									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI		j									
Montant des revenus répartis						TOTAL (ligne a à e)					
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS											
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SCA : associés gérants - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants			Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette impôt sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements, forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					Montant des versements versés :	
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titres de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titres de frais de professionnels, autre que ceux visés dans		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements			
K DIVERS											
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRERPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
Rémunérations					Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						
					Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages						
MVLT imposées					à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et reçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation du déclarant :		LIGUE DE HANDBALL BFC			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		19 Rue Alain Savary 25000 BESANCON						
N°SIRET	32743711700036							
Durée de l'exercice en nombre de mois* :		12		Durée de l'exercice précédent* :		12		
				Exercice N clos le		2025-12-31		
				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	AC			
		Frais de développement *		CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	19 888	AG	19 888	
		Fonds commercial (1)		AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	27 824	AO	27 824	
		Constructions		AP	2 342 249	AQ	2 174 652	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	7 620	AS	3 958	
		Autres immobilisations corporelles		AT	808 176	AU	424 086	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations		CS		CT		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU		CV		
		Créances rattachées à des participations		BB		BC		
		Autres titres immobilisés		BD	50 393	BE	50 393	
		Prêts		BF		BG		
		Autres immobilisations financières *		BH	2 641	BI	2 641	
	TOTAL (II)				BJ	3 258 791	BK	2 622 584
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements		BL		BM		
		En cours de production de biens		BN		BO		
		En cours de production de services		BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
		Marchandises		BT	635	BU	635	
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	26 322	BW	26 322		
	Créances	Clients et comptes rattachés (3) *		BX	854 950	BY	854 950	
		Autres créances (3)		BZ	234 493	CA	79 323	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)		CD		CE		
Disponibilités		CF	704 787	CG	704 787			
COMPTE DE REGULATIONS	Charges constatées d'avances (3) *		CH	278 819	CI	278 819		
	TOTAL (III)		CJ	2 100 005	CK	79 323	2 020 682	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)		CM					
	Écarts de conversion actif et différences (VI)		CN					

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	5 358 796	1A	2 701 907	2 656 889
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières	CP			(3) Part à plus d'1 an	CR	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC				Néant <input type="checkbox"/> *	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)					DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB	
	Écarts de réévaluation (2) *		(dont écart d'équivalence	EK)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	
	Réserves réglementées (3) *		(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF	
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ)	DG	974 001
	Report à nouveau					DH	58 297
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	9 882
	Subventions d'investissement					DJ	122 458
Provisions réglementées *					DK		
TOTAL (I)					DL	1 164 638	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
	Avances conditionnées					DN	
	TOTAL (II)					DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	4 350
	Provisions pour charges					DQ	
	TOTAL (III)					DR	4 350
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligatoires					DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	215 764
	Emprunts et dettes financières divers		(dont emprunts participatifs	EI)	DV	
	Instrument financier à terme					D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	255 867
	Dettes fiscales et sociales					DY	109 740
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	
Autres dettes					EA	361 790	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	544 741
TOTAL (IV)					EC	1 487 901	
Écart de conversion passif et différences d'évaluation					TOTAL (V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	2 656 889	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			- Écart de réévaluation libre			1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	1 373 464	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

Designation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	259	FB		FC	259	
	Production vendue	{	Biens *	FD	2 857	FE	FF	2 857
			Services *	FG	737 129	FH	FI	737 129
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	740 245	FK		FL	740 245	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	172 797	
	Reprises sur amortissements et provisions					FP	1 100	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 460 392	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	2 374 535	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	774	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	(635)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	984 358	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	54 782	
	Salaires et traitements *					FY	536 065	
	Cotisations sociales					FZ	164 394	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements(14)				GA	75 582
			Dotations aux dépréciations				GB	
			Sur actif circulant – dotations et dépréciations				GC	
			Pour risques et charges - dotations aux provisions				GD	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	1 000		
Autres charges (12)					GE	574 204		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	2 390 525	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(15 990)	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH	17 600	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	16 411	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 562	
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	17 973	

CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	5 561
	Différences négatives de change	GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	GU	5 561
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)		GV	12 412
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)		GW	14 023

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC			Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N		
	Produits exceptionnels	(VII)	HD				
	Charges exceptionnelles	(VIII)	HH				
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK			4 141	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL			2 410 108	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM			2 400 226	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)			HN			9 882	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières		HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G			
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP			
		{ - Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX			
	(6 ter) Dont	{ - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC			
		{ - amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A8				
	dont cotisations facultatives Madelin	A10					
	Dont cotisations facultatives nouveaux plans épargne retraite	A11					
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation du déclarant :		LIGUE DE HANDBALL BFC						Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1	2	3			
I N C.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			KD	19 888	KE		KF			
C O R P O R E L L E S	Terrains			KG	27 824	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre (dont composa		L9		KJ	2 342 249	KK		KL	
		Sur sol d'autrui (dont compos		M1		KM		KN		KO	
		Installations gales, agenct*, aménagts des constructions, dont composants		M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels, dont			M3		KS	4 044	KT		KU	3 576
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	474 198	KW		KX	21 893	
		Matériel de transport *			KY	73 436	KZ		LA	36 203	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	158 773	LC		LD	43 673	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes			LK		LL		LM			
TOTAL III			LN	3 080 524	LO		LP	105 345			
F I N A N C I E.	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T			
	Autres participations			8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés			1P	50 393	1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	1 723	1U	918	1V			
	TOTAL IV			LQ	52 116	LR	918	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 152 528	ØH	918	ØJ	105 345		
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1	2			3	4		
I N C O R P.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			IO		LV	19 888	LW		1X	
C O R P O R E L L E S	Terrains			IP		LX	27 824	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	2 342 249	MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels			IT		MJ	7 620	MK		ML	

C O R P O R E L L E S	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN	496 091	MO	
		Matériel de	IV		MP		MQ	109 639	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	202 446	MU	
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG		NH	3 185 869	NI		
F I N A N C I E R E.	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	50 393	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	2 641	2G		
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	53 034	RH		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL	3 258 791	ØM			

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le		2025-12-31				
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾	
			Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾		
	①	②	③	④	⑤	
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	19 888	PF		PG		PH	19 888
TOTAL I		RK	19 888	RM		RN		RO	19 888
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	2 160 442	PN	14 209	PO		PQ	2 174 652
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 524	QA	434	QB		QC	3 958
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	170 652	QE	47 029	QF		QG	217 681
	Matériel de transport	QH	73 436	QI	2 618	QJ		QK	76 055
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	119 059	QM	11 291	QN		QO	130 350
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	2 527 114	QV	75 582	QW		QX	2 602 696
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2 547 002	ØP	75 582	ØQ		ØR	2 622 584

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5			Colonne 6		
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif			Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc., aménagements div	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	

Autres immo. corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL							NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW – NY)	NZ	
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *														
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9				Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP				SR		

Designation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC						Néant <input type="checkbox"/> *		
NATURE DES PROVISIONS		Montant du début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	4 350	D4		5T		5U	4 350	
TOTAL II	5Z	4 350	TV		TW		TX	4 350		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participations	9U		9V	0	9W	0	9X	0
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	80 423	6Y		6Z	1 100	7A	79 323	
	TOTAL III	7B	80 423	TY		TZ	1 100	UA	79 323	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	7C	84 773	UB		UC	1 100	UD	83 673		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF	1 100			
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Extensions

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

⑧

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC				Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN		
					1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 641	UV		UW		2 641		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	854 950		854 950					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY	654		654					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	171		171					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	131 457		131 457				
	Groupe et associés (2)		VC								
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	102 211		102 211						
Charges constatées d'avance		VS	278 819		278 819						
		TOTAUX			VT	1 370 903	VU	1 368 262	VV	2 641	
RENVIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	215 764		101 327		78 871		35 566	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	255 867		255 867						
Personnel et comptes rattachés		8C	39 115		39 115						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	51 150		51 150						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	4 141		4 141					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	15 335		15 335					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	361 790		361 790						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	544 741		544 741						
		TOTAUX		VY	1 487 901	VZ	1 373 464		78 871		35 566
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	102 702						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC					Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N clos le			
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)							ET <input type="checkbox"/>	2025-12-31			
I. REINTEGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	9 882	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art.39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)									I7	4 141	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209B du CGI			L7	K7			
Régimes particuliers/ impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)				I8			
				- imposées au taux de 0%				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{	- Plus-values nettes à court terme				WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)		SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
							TOTAL I		WR	14 023	
II. DEDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	0	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)									WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		rs	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV			
				- imposées au taux de 0 %				WH			
				- imposées au taux de 19 %				WP			
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure				WW			
				- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A)		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									ZY		
Majoration d'amortissement *									XD		
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)		HT	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	XF	
				S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA		
	ZFU – TE (art. 44 octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		(dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH)	XG	14023
			dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)		YC			
			dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)		Y0			
			dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
			dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies G)		YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2		

III. RESULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	14 023	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	}	Bénéfice (I moins II)	XI	0		
		Déficit (II moins I)			XJ	0
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *			ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	0	XO	0

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

I REINTEGRATIONS DIVERSES	Exercice N
	Montant

II DEDUCTIONS DIVERSES	Exercice N
	Montant
Résultat secteur non fiscalisé	14 023

Designation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DEFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	2 406	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter 0
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	0	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	2 406	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	0	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	2 407	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	54 077	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT						
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *		ZV	0	ZW	0	
Provisions pour risques et charges *						

TOTALUX		8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation *					

TOTALUX		9D	0	9E	0
Charges à payer					

TOTALUX		9K	0	9L	0
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	0	YO	0
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :		Ligne WI		Ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0	0	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC					Néant : <input type="checkbox"/>	
O R I G I N E S	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
						- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	58 297		Dividendes		ZE	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF	
					Report à nouveau		ZG	58 297
	TOTAL I	ØF	58 297		(N.B : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZH	58 297

RENSEIGNEMENTS DIVERS Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7)	YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS	

DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	114 770	
		- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	99 835)	XQ	109 289
		- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	256 250
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	24 162
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage					YV	
		- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES)	ST	479 887
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	984 358
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE					YW	2 220
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS)	9Z	52 562
		Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD						YX

T V A	- Montant de la TVA collectée					YY	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	

D I V E R S	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2025) *					ØB	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0					ZR	<input type="checkbox"/>
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH	

RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale	JH		n° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social					JQ	
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social					JR	
	Revenu brut social (si le montant est négatif)					JS	
	Revenu brut social (si le montant est positif)					JT	

Désignation de l'entreprise	LIGUE DE HANDBALL BFC	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
-----------------------------	-----------------------	---

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1	2	3	4	5	6

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
			19%	15% ou 12,80%	0%	
7	8	9	10			11

I-IMMOBILISATIONS**II-AUTRES ELEMENTS**

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Détails : DIVERS

Autres, éléments : divers	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19%
		19%	15% ou 12,80%	0%	

Désignation de l'entreprise	LIGUE DE HANDBALL BFC	Formulaire déposé au titre de	E		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
-----------------------------	-----------------------	-------------------------------	---	--	---

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	Sur 3 ans (entreprises à l'IR)	0		0	0	
	Sur 10 ans	0		0	0	
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)	0		0	0	
	TOTAL 1	0		0	0	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	Sur 3 ans au titre de	N-1	0	0	0	0
		N-2	0	0	0	0
	Sur 10 ans ou sur une durée différente	N-1	0	0	0	0
		N-2	0	0	0	0
		N-3	0	0	0	0
		N-4	0	0	0	0
		N-5	0	0	0	0
		N-6	0	0	0	0
		N-7	0	0	0	0
	(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-8	0	0	0	0
N-9		0	0	0	0	
TOTAL 2	0	0	0	0		

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	<input type="checkbox"/>	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	<input type="checkbox"/>	
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL	0	0	0	0

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC			Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
		Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 12,8 % ❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❶ Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶				
❶ Entreprises soumises à l'IS						
❷ Entreprises soumises à l'IR						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %		Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷		❸		❹
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1					
	N – 2					
	N – 3					
	N – 4					
	N – 5					
	N – 6					
	N – 7					
	N – 8					
	N – 9					
	N – 10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *						
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)
❶		❷	❸	❹		❺
❻		❼	❽	❾		❿
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1					
	N – 2					
	N – 3					
	N – 4					
	N – 5					
	N – 6					
	N – 7					
	N – 8					
	N – 9					
	N – 10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} alinéas de l'article 39-1-5^{ème} du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve			Montant de la réserve à la clôture de l'exercice	
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
①	②	③	④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		LIGUE DE HANDBALL BFC		Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le	2025-01-01	et clos le	2025-12-31	Données en nombre de mois	12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	17	
- Dont apprentis				YF	2	
- Dont handicapés				YG		
Effectif affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE						
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	740 245	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	740 245	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1 460 392	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF	172 797	
Variation positive des stocks				OD	635	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	1 633 824	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				ON	254 825	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				OR	624 210	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				OS	106 096	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	575 204	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	1 560 336	
IV – Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)				OG	813 733	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.				SA	813 733	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	740 245	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	17
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	0	
Période de référence	GY	01/01/2025	GZ	31/12/2025		
Date de cessation	HR					

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

Néant

Exercice clos le

2025-12-31

N° SIRET

32743711700036

Dénomination de l'entreprise

LIGUE DE HANDBALL BFC

Adresse (voie)

19 Rue Alain Savary

Code postal

25000

Ville

BESANCON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	0
Total des lignes P1 + P2	P5	0	Total des lignes P3 + P4	P6	0

I-CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

Néant -

Exercice clos le	<input type="text" value="2025-12-31"/>	N° SIRET	<input type="text" value="32743711700036"/>
Dénomination de l'entreprise	<input type="text" value="LIGUE DE HANDBALL BFC"/>		
Adresse (voie)	<input type="text" value="Rue"/>	<input type="text" value="Alain Savary"/>	
Code postal	<input type="text" value="25000"/>	Ville	<input type="text" value="BESANCON"/>

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	0
---	-----------	----------

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Exercice ouvert le 2025-01-01

Et clos le : 2025-12-31

Dénomination de l'entreprise LIGUE DE HANDBALL BFC

Néant

SIREN de l'entreprise 327437117

PME au sens communautaire (Cocher la case)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-cont

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

I REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt		Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat		
dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'E		
<i>Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME</i>		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
II CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt		Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM		
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)		
III CAS PARTICULIERS		
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant

IV	MECENAT – Liste des bénéficiaires finaux			
-----------	---	--	--	--

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire	Intermédiaire	Valeur de la contrepartie
------------------	-------------------	--------------	---------------	---------------------------